

## COMPTE RENDU DE LA REUNION EXTRAORDINAIRE DU 20 DECEMBRE 2010

En accord avec le conseil municipal, la réunion a été avancée à 19h00 au lieu de 20h30 compte tenu des intempéries (neige)

Le Conseil Municipal s'est réuni le lundi 20 décembre 2010 à 19 heures 00, en Mairie d'Amfreville-les-Champs, sous la présidence de Monsieur Alain Lebouc, Maire.

Présents : Messieurs Alain Lebouc, Paul Guérillon, Francis De Brandt, Thierry Beaudou, Jean Fauvel, Laurent Guérillon, Maurice Levillain et Guillaume Llobet.

Absents excusés :

Absent non excusé : M. Hubert Paillette

M. Guillaume Llobet est désigné secrétaire de séance.

Adoption à l'unanimité du compte rendu de la réunion du 8 décembre 2010.

### **Suivi du Dossier Melle Lesans et M. Marcotte**

La commune doit budgétiser sur plusieurs années des provisions pour risques d'un montant minimum de 90 000€, somme correspondant à l'indemnité demandée.

Il faut également prévoir les honoraires de l'avocat.

Monsieur le Maire rappelle qu'à ces dépenses de fonctionnement s'ajoutera le coût de mise en conformité de l'assainissement non collectif de la salle communale.

Monsieur le Maire demande donc de revoir les investissements envisagés pour 2011 de la façon suivante :

#### 1° Maintien des projets subventionnables :

L'aménagement du cimetière

Les sondages (forages) à réaliser pour confirmer ou infirmer la présence de cavité dans la Ruette.

Le conseil municipal délibère et maintient à l'unanimité ces 2 projets.

#### 2° Remise en cause de l'achat du terrain route de Berville (non subventionnable).

Après échanges, M. le maire propose de voter à mains levées :

##### Achat du terrain :

5 voix pour (Messieurs Paul Guérillon, Francis DE Brandt, Laurent Guérillon, Jean Fauvel et Maurice Levillain)

3 voix contre (Messieurs Guillaume Llobet, Thierry Beaudou et Alain Lebouc)

Le Conseil Municipal décide donc de prendre en charge tous les frais résultant de cette

transaction, d'autoriser M. le Maire à effectuer les démarches nécessaires et à signer au nom de la commune tous documents relatifs à cette proposition et propose pour cet achat de souscrire à un emprunt si nécessaire.

### **Questions diverses et informations :**

#### Salle Communale :

Jusqu'à la mise en conformité de l'assainissement, la location de la salle est réservée aux habitants de la commune uniquement.

*(pour les habitants hors commune les réservations effectuées en 2010 sont maintenues)*

#### Zone d'activités route d'Yvetot

Une nouvelle entreprise est en cours d'implantation, un permis de construire a été déposé en Mairie.

A noter : le mur d'enceinte en construction de moins de 2m de hauteur n'est pas soumis à autorisation conformément aux règles d'urbanisme.

#### Pylône « hertzien » route de Berville (en limite de la commune de Berville en Caux)

En cours d'année prochaine, il est prévu la pose de nouveaux émetteurs GSM (téléphones portables) L'information est transmise à la commune de Berville en Caux.

#### Eoliennes (implantées sur la commune d'Harcenville)

Un formulaire d'enquête de nuisance est à la disposition des habitants de la commune.

**L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20 H 30 et ont signé au registre les membres présents.**